

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 14 octobre 2025

Présents :

Equipe éducative : Mme CHANSON, Mme SAUVAGE, Mme RAGONNET, Mme BRICE, Mme DOLLOIS, Mme ECHILLEY, Mme PETIT, Mme MAIGRET, Mme GROSJEAN (psychologue scolaire)

Parents élus : Mme BICHET, Mme CERRA, Mme CHEVIET, Mme COURTOY, Mme DEMESY, Mme FAIVRE, Mme GINES, Mme GOBERT, Mme FOURNIER, Mme NINUCCI

Elus : Mme BRÉHAT, M. VALOT, M. CHOLLEY, M. PIGEOLLOT

Périscolaire : Mme BLAISE

Excusés : Mme PIGUET, Mme CERRA, M. JAMEY, M. TARD, M. GONZALES, M. VEILLON,

La séance débute à 18h00.

- **Résultats des élections** : La liste électorale comptait 141 électeurs. Il y a eu 107 votants dont 100 bulletins exprimés et 7 nuls ou blancs soit 75,89 % de participation. C'est un très bon taux de participation. Il n'y avait qu'une liste qui est donc élue.

Titulaires :

Mme Cheviet Odeline, Mme Courtoy Lauriane, Mme Gobert Alexandra, Mme Faivre Elodie, Mme Gines Typhaine

Suppléants :

Mme Fournier Aurore, Mme Cerra Amandine, Mme Bichet Céline, Mme Ninucci Anaïs, Mme Demesy Amélie

Une adresse mail pour l'ensemble des représentants de parents d'élèves a été créée. Les autres parents peuvent se tourner vers eux par le biais de cette adresse mail : representants.parents.courlis@gmail.com.

- **Effectifs** :

Pour cette première période de l'année scolaire 2025/2026, nous comptons 96 élèves :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	5	12	13	13	17	12	17	96

Cela correspond à 73 familles.

Les effectifs sont répartis comme suit :

- 7 PS, 5 MS et 12 GS soit 24 élèves dans la classe de Mme Chanson Isabelle, secondée par Mme Petit Karine, Atsem, en journée complète.
- 13 CP dans la classe de Mme Sauvage Emilie (lundi, jeudi et vendredi) et de Mme Dollois Nathalie (mardi).
- 13 CE1 et 6 CE2 soit 19 élèves dans la classe de Mme Ragonnet Caroline.
- 11 CE2 et 6 CM1 soit 17 élèves dans la classe de Mme De Abreu Brigitte (mardi, jeudi et vendredi) et de Mme Echilley Rose (lundi).
- 6 CM1 et 17 CM2 soit 23 élèves dans la classe de Mme Piguet Coline.

Mme Sauvage Emilie est déchargée le mardi pour la direction d'école.

Mme Brice Sarah, remplace Mme De Abreu depuis la rentrée et ce jusqu'à la fin du mois de novembre.

Répartition des élèves en fonction des communes :

Communes	Nombre d'élèves	Communes	Nombre d'élèves
Abelcourt	25	Baudoncourt	2
Villers-lès-Luxeuil	24	Baudoncourt / Ailloncourt	2
Ehuns	18	Froideconche / Breuches	1
Sainte-Marie	8	Aillevillers	1
Visoncourt	4	Clairegoutte	1
Bétoncourt	2	Dampierre les Conflans	1
Velorcey	3	Ormoiche	1
Meurcourt	3		

Prévisions :

A ce jour, il y a 5 enfants nés en 2023 susceptibles d'être scolarisés à la rentrée 2025 sur les 6 communes rattachées au Pôle Éducatif Les Courlis.

Une chute notable d'effectif est donc à prévoir avec 17 élèves de CM2 quittant l'établissement cette même année.

• Sécurité :

Le **plan Vigipirate** est toujours en « **urgence attentat** » : les locaux sont toujours fermés à clé et la grille de la cour l'est également. Il est donc important de bien arriver à l'heure. Les numéros de téléphone de l'école et du périscolaire sont affichés sur la porte du préau.

En cas d'arrivée à l'école en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves, l'école n'ayant pas de sonnette, il est nécessaire que les parents et intervenants contactent l'école sur la ligne de téléphone fixe afin que l'on puisse leur ouvrir.

Un **exercice incendie** a été réalisé le **mardi 16 septembre 2025** : l'exercice s'est bien déroulé. L'évacuation du bâtiment s'est passée rapidement et dans le calme. Un nouveau lieu de rassemblement a été défini suite à la visite de la commission de sécurité en juillet 2025. Il est dorénavant situé devant le préau, vers les range-vélos. Il manquait des clés pour les remplaçants qui ne pouvaient, de fait, pas ouvrir le portail et accéder au lieu de rassemblement. Un autre exercice aura lieu au cours de l'année scolaire.

L'école disposait aussi de 2 PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité) :

- un PPMS Risques Majeurs
- et un PPMS Attentat Intrusion.

A compter de cette rentrée, il n'y a plus qu'un PPMS unifié. Mme Node, qui dépend de la DSDEN, est venue à l'école le mardi 30 septembre pour le rédiger en présence d'un représentant de la CCTV. Le périscolaire a également été associé à ce protocole ; les événements déclencheurs du PPMS peuvent aussi survenir sur le temps périscolaire et extra-scolaire.

Cette année, un exercice **PPMS « Attentat Intrusion »** devait être fait en autonomie avant les vacances de la Toussaint. Il a eu lieu ce **mardi 7 octobre 2025 à 10h45**.

L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions sans affolement.

Un exercice **PPMS « Risques Majeurs »** sera fait **avant la fin de l'année 2025** avec un déclenchement académique. Au niveau de la sécurité passive de l'école, la CCTV devra porter sa vigilance sur les clôtures d'enceinte de l'école et sur l'occultation des salles de confinement pour les mettre en conformité avec les exigences du PPMS, comme préconisé par Mme Node. Des clés pour pouvoir faire des trousseaux à destination des titulaires remplaçants vont être faites.

- **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'école se base sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Saône datant du 29/03/2024 (disponible sur le site de l'école).

Le règlement intérieur reprend les dispositions de celui-ci pour une meilleure information des parents et spécifie des conditions locales.

Une exception concerne les inscriptions des élèves à l'école qui sont réalisées jusqu'alors par la directrice alors que le règlement départemental indique : « L'admission est prononcée par le directeur d'école après inscription par la collectivité territoriale compétente ». Mme BRÉHAT indique ne pas savoir si les inscriptions seront réalisées dorénavant par la CCTV.

Aucune modification n'est apportée au règlement actuel. Ce règlement est disponible sur le site de l'école : <http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr/>.

- **EVAR (Éducation à la Vie Affective et Relationnelle) :**

Le programme EVAR s'inscrit dans le parcours éducatif de santé et répond aux obligations réglementaires en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sociale.

Son objectif est de favoriser le bien-être des élèves, de développer leurs compétences psychosociales, de promouvoir l'égalité filles-garçons et de prévenir les violences et les discriminations.

La mise en œuvre se fait progressivement de la Petite Section au CM2, avec des contenus adaptés à chaque âge :

- Maternelle : émotions, respect du corps, intimité.
- Cycle 2 : amitié, règles de vie, différences, coopération.
- Cycle 3 : estime de soi, stéréotypes de genre, puberté, consentement.

Trois séances annuelles seront animées par les enseignants, éventuellement en partenariat avec des professionnels de santé ou associations agréées, dans un cadre bienveillant et transparent avec les familles.

Le programme contribue à un meilleur climat scolaire, à une meilleure compréhension de soi et des autres et s'inscrit pleinement dans le projet d'école.

- **Résultats aux évaluations nationales de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 :**

Début septembre, les élèves de CP à CM2 ont été soumis à des évaluations nationales dont les résultats anonymés sont remontés informatiquement.

Elles répondent à un *triple objectif* :

- *donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser ;*
- *permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité ;*
- *ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.*

Deux types d'élèves sont identifiés :

- **élèves à besoin**, c'est-à-dire ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en grande difficulté : un besoin est identifié.
- **élèves fragiles**, c'est à dire ceux dont les acquis sont fragiles et pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier.

Analyse des évaluations CP :

	Points forts	Points faibles
Français	• Compréhension orale de textes • Compréhension orale de phrases • Reconnaissance des différentes écritures d'une lettre	• Manipulation des phonèmes • Connaissance des lettres et des sons • Manipulation des syllabes
Maths	• Écriture des nombres entiers • Lire des nombres entiers • Quantifier des collections (dénombrement + association à l'écriture chiffrée)	• Comparer des nombres • Résolution de problèmes • Reproduire un assemblage (repérage spatial)

Analyse des évaluations CE1 :

	Points forts	Points faibles
Français	• Bonne compréhension globale (écrite et orale courte). • Bonne maîtrise du code syllabique. • Motivation à la lecture silencieuse.	• Difficultés en lecture à voix haute → manque de fluidité, hésitations. • Fragilités en dictée de mots → consolidation du lien graphème/phonème.
Maths	• Bonne maîtrise de la numération (lecture et écriture des nombres). • Compétences de calcul mental et opérations simples en progression. • Capacité à reproduire et manipuler des formes géométriques.	• Résolution de problèmes : difficulté à relier les données à une stratégie opératoire. • Automatisation du calcul (surtout addition/soustraction) encore fragile chez plusieurs élèves. • Quelques faiblesses en repérage spatial (graduations, assemblages).

Analyse des évaluations CE2 :

	Points forts	Points faibles
Français	• Compréhension orale • Mémorisation des temps de conjugaison • Dictée de mots • Lecture à voix haute	• Reconnaître les constituants de la phrase (sujet/verbe) • Utiliser les marques d'accord • Différencier les classes de mots • Lecture silencieuse (compréhension fine)
Maths	• Très bons résultats en numération (lecture, écriture, ordre, décomposition). • Compétences de positionnement spatial (ligne graduée) bien maîtrisées. • Les élèves savent poser les opérations et mobilisent les procédures de base.	• La résolution de problèmes reste le domaine le plus fragile, souvent lié à la compréhension de la situation et à la formulation de la stratégie. • La mémorisation des faits numériques : plusieurs élèves ne disposent pas encore d'automatismes solides. • Les procédures opératoires : besoin de consolidation pour passer d'une réussite accompagnée à une autonomie réelle.

Analyse des évaluations CM1 :

	Points forts	Points faibles
Français	- Compréhension orale (texte lu par l'enseignant) : les taux de réussite sont globalement élevés, souvent autour ou au-dessus de 80-90 % dans plusieurs séances. - Écriture de mots (dictés) : progression notable sur les différentes séances avec des scores parfois jusqu'à 100 %. - Identifier la relation sujet-verbe / identifier le sujet et le verbe : bonnes performances régulières, avec des pourcentages élevés sur plusieurs séances, souvent supérieurs à 75 %.	- Mémorisation des temps de conjugaison : les résultats restent globalement faibles et très variables (entre 16 % et 83 %, mais souvent sous 50 % en moyenne). - Reconnaître les principaux constituants de la phrase (verbe/sujet) : malgré quelques bonnes séances, certains scores sont très bas (jusqu'à 0 % dans une séance). - Savoir trouver des mots de la même famille et différencier les principales classes de mots : ces compétences ont des résultats très variables, avec parfois des taux en dessous de 50 %.
Maths	- Maîtrise des opérations posées (addition et soustraction) : les scores pour poser et calculer les additions et les soustractions sont globalement bons à très bons. - Placement des nombres sur une ligne graduée : cette compétence est bien acquise par plusieurs élèves, avec des performances pouvant atteindre 100 %. - Multiplication (dans certains cas) : même si la maîtrise de la multiplication est plus variable, certains élèves atteignent 100 % sur ce point, ce qui est encourageant pour la mémorisation des faits numériques liés à cette opération.	- La résolution de problèmes reste un point faible marqué avec des scores souvent bas (parfois autour de 20-40 %) : les élèves rencontrent des difficultés à appliquer les opérations dans des situations complexes ou contextualisées. - Écriture des nombres entiers sous dictée : les performances dans cette compétence sont faibles et très variables, avec des résultats souvent inférieurs à 50 %. - Mémorisation des procédures : les élèves ont du mal à retenir et appliquer systématiquement les procédures mathématiques enseignées.

Analyse des évaluations CM2 :

	Points forts	Points faibles
Français	- Compréhension orale : très bons résultats dans la compétence « comprendre un texte à l'oral » (plusieurs élèves à 100 %). - Reconnaissance des constituants de la phrase : « verbe » et « sujet » sont bien identifiés par la majorité des élèves (souvent 100 %). - Les élèves maîtrisent assez bien les structures grammaticales de base.	- Maîtrise des temps de conjugaison : faiblesses dans « Mémoriser les temps de conjugaison » : plusieurs élèves à 0 % ou 25 %, notamment pour les temps composés ou moins fréquents. - Lire à voix haute un texte : une majorité d'élèves a des scores moyens à faibles (beaucoup autour de 40-60 %). Cela peut être lié à des difficultés en fluidité, intonation ou confiance en soi à l'oral.

	• Synonymes et mots de la même famille : très bons résultats sur la compétence « Savoir trouver des synonymes et mots de la même famille »	• Différencier les classes de mots : des résultats très hétérogènes et souvent faibles (certains élèves à 37,5 %). Cela indique une confusion entre noms, adjectifs, verbes, etc., ce qui peut impacter l'analyse grammaticale.
Maths	• Placer un nombre sur une ligne graduée (entiers, décimaux, fractions) : très bons résultats, souvent proches ou à 100 % (par exemple : entiers 92-100 %, décimaux 100 %, fractions 60-100 % selon les élèves). • Poser et calculer (addition et soustractions) : bons scores en addition et soustraction, avec plusieurs élèves atteignant 100 %. • Utiliser différentes représentations des nombres : surtout pour reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive et lire des fractions/nombres décimaux, les élèves obtiennent souvent 75-100 %.	• Poser et calculer : multiplication et division : scores souvent faibles, en particulier pour la division où certains élèves ont 0 % et pour la multiplication entre 0 et 50 %. • Mémoriser des faits numériques : très variable mais souvent faible (certains 0 %). • Écrire des nombres entiers sous la dictée : beaucoup d'élèves ont un score faible (parfois entre 0 et 40 %)

• **Suivi des élèves en difficultés - RASED - élèves à besoin particuliers :**

Une dizaine de **PPRE** (Programme Personnalisé de réussite Educative) sont en cours de rédaction.

Quatre demandes RASED (Réseau Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) ou plus seront également rédigées pour cette année.

Le RASED, dont les bureaux sont situés à l'école du Bois de la Dame à Luxeuil-les-Bains, est composé d'une psychologue scolaire, Mme Fabienne GROSJEAN et d'une enseignante spécialisée, Mme Christelle LEPAUL.

Mme GROSJEAN explique qu'elle intervient auprès d'élèves en situation de handicap mais aussi auprès d'élèves qui rencontrent des difficultés affectives et émotionnelles qui peuvent gêner leurs apprentissages.

Son secteur s'étend sur 14 écoles (RPI Velorcey/La Villedieu/Meurcourt, Conflans, Breuches, Baudoncourt, Villers, Froideconche...) L'année dernière, 20 % des élèves de ces écoles ont bénéficié d'une prise en charge.

Les interventions du Réseau se font sur demande des enseignants et quelquefois des parents, mais toujours avec l'autorisation et la collaboration de la famille de l'enfant. L'enseignant renseigne alors une fiche de demande d'aide qui sera analysée en synthèse par les membres du réseau.

Mme Sauvage ajoute que les coordonnées du RASED peuvent être transmises aux parents qui en font la demande et qu'il est possible de les trouver sur le site internet de l'école.

Mme GROSJEAN sollicite le concours de la CCTV : le RASED a besoin de financements pour fonctionner (l'achat d'un seul test coûte de 2000 à 2500 €). Auparavant, la commune de résidence des bureaux du réseau d'aides recevait des subventions du département ; depuis plusieurs années chaque commune concernée par les prises en charge du RASED verse une subvention équivalente à 1.80 € par enfant par année scolaire. Mme BREHAT indique qu'elle transmettra cette demande à la CCTV pour assurer la continuité des financements engagés par le SICG.

Trois élèves ont un PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Mme SAUVAGE rappelle que les enseignants ne peuvent donner aucun médicament sans ce document qui est à destination des enfants atteints de troubles de la santé chronique, d'allergie, ou encore d'intolérance alimentaire.

Notre école fait partie des secteurs découverts, notre référent en matière de santé, le médecin départemental, le docteur GUILLAUME, vient de partir en retraite :

- les bilans médicaux sont remplacés par un examen infirmier ;
- les PAI (projets d'accueil individualisé) sont signés par le médecin traitant de l'enfant (sauf en cas de refus) ;
- les PAP (plans d'accompagnement personnalisés) ne sont plus validés par le médecin scolaire mais peuvent l'être par le médecin traitant.

Mme GROSJEAN informe que le docteur CLAVIER remplace le docteur GUILLAUME.

Trois élèves ont un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé).

Un PAP s'adresse aux élèves présentant des difficultés scolaires durables liées à un trouble avéré des apprentissages.

Les principaux troubles des apprentissages sont :

- la dyslexie (trouble spécifique de la lecture),
- la dyspraxie (trouble du développement moteur et de l'écriture),
- la dyscalculie (troubles des activités numériques),
- la dysphasie (trouble du langage oral)
- élèves intellectuellement précoces
- et les troubles de l'attention.

Un seul élève dispose d'une tablette fournie par ses propres parents pour l'aider dans ses tâches quotidiennes. Cet outillage répond à un besoin inscrit dans son PAP.

Deux élèves ont un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) et une demande va être déposée auprès de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées). Une seule AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) est présente pour les élèves dont les dossiers sont validés ou en cours de traitement : Patricia GUERVIN.

Enfin, beaucoup d'élèves de l'école ont un suivi extérieur auprès d'orthophonistes, de psychomotriciens, d'ergothérapeutes et de psychologues. L'accès aux soins de nos élèves reste très compliqué. Les temps sur liste d'attente sont très longs.

Les séances d'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se déroulent les lundi, mardi et jeudi soirs de 16h30 à 17h30. Des groupes de besoin sont identifiés en conseil des maîtres.

En première période, **42 élèves ont bénéficié des APC** : le renforcement des fondamentaux était ciblé ainsi que certains projets comme le journal scolaire en CM1/CM2, la programmation en CE1/CE2 et la création d'un abécédaire en GS.

- **Continuité pédagogique (si l'école venait à fermer, par exemple, pour raisons sanitaires) :**

Pour l'ensemble des classes, le lien école/famille pourra se faire par Educartable ou par mail.

CM1/CM2 : Les livres de mathématiques et de français seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les travaux des élèves se feront sur feuilles afin de faciliter les retours réguliers faits par mail ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

CE2/CM1 : L'enseignante fonctionne avec des padlets (des liens sont distribués aux parents) qui regroupent le travail donné quotidiennement.

CE1/CE2 : Les livres de lecture et les fichiers seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Pour les parents qui ne peuvent pas imprimer les fiches, des exercices en lignes pourront être proposés aux élèves. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, régulièrement, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

CP : Le manuel de lecture et les différents fichiers seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Le retour des travaux sera par mail ou dans la boîte aux lettres de l'école.

GS : Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Les ateliers de manipulation seront adaptés afin qu'ils puissent être réalisés à la maison. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

PS/MS : Les travaux et ateliers seront dans la mesure du possible adaptés au matériel présent à la maison et les situations seront envoyées par mail deux fois par semaine. Les comptines et jeux de doigts seront accessibles via Educartable ou des liens internet. Des jeux éducatifs en ligne seront proposés. Les fiches seront à imprimer ou imprimées à l'école et à retirer.

- **Projets de l'année 2025 / 2026 :**

- ❖ **Projet SEGPA / Courlis**

L'école et la section SEGPA du Collège des Thermes vont s'unir autour d'un projet très important : œuvrer à protéger notre planète.

Nous allons apprendre ensemble à mieux respecter l'environnement, en faisant des choses concrètes et utiles.

Ensemble, nous allons :

- Fabriquer des objets (6 nichoirs, 3 mangeoires, 2 cabanes à insectes) pour protéger la biodiversité, observer les oiseaux et les aider à s'installer dans l'environnement de l'école.
- Créer des panneaux explicatifs sur la biodiversité autour de l'école.
- Visiter les locaux de la SEGPA pour les CM1/CM2 et en faire un reportage.
- Planter ou semer des légumes et des fleurs dans des carrés potagers fabriqués par la SEGPA.

Les élèves vont apprendre ensemble, ils vont se rencontrer et développer l'entraide entre élèves d'âges différents, faire des choses qui ont du sens pour l'école et pour l'environnement.

Chacun pourra participer à sa manière : planter, dessiner, écrire, bricoler, réfléchir, proposer des idées, ...

- ❖ **Projet EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère)**

Comme présenté lors du dernier conseil d'école, l'école est inscrite dans un projet EMILE avec l'intervention chaque jeudi de Dogan ALA, enseignant. Il a participé à toutes les réunions de rentrée pour présenter le dispositif qui a été très bien accueilli par les enfants. Nous terminerons cette période avec des spécialités culinaires anglaises cuisinées par les enfants et dégustées ensemble.

Mme DOLLOIS, qui s'est déjà investi dans ce projet au cours des années précédentes note que les élèves ayant participé à ce projet au primaire sont extrêmement à l'aise en anglais à l'entrée au collège. Mme SAUVAGE évoque la réticence d'un parent au démarrage du projet au vu des difficultés de son enfant qui est finalement en réussite dans cette matière transversale et apprécie énormément les interventions proposées.

❖ **Projet patrimoine : classe de CE2/CM1**

Mme Frédérique FOULL, qui dépend du CRRCOA (Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art) de Vesoul réalisera une intervention autour la découverte et de la restauration des œuvres du patrimoine local, le mardi 4 novembre 2025 au matin. A cette occasion, les élèves de la classe de CE2 / CM1 visiteront l'église de Villers-lès-Luxeuil. (Coût de l'intervention : 500 €, entièrement pris en charge par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles))

❖ **Piscine**

La piscine fait partie des enseignements obligatoires avec le Savoir Nager.

L'école bénéficiera d'un créneau piscine pour 2 classes. Les élèves des niveaux CP, CE1 et CE2, soit 42 élèves, iront à la piscine avec Mmes SAUVAGE et RAGONNET **le lundi et le jeudi matin du 20 novembre 2025 au 8 janvier 2026.**

Nous remercions tous les parents qui se sont portés volontaires pour renouveler leur agrément de natation afin de pouvoir encadrer un groupe à la piscine. Deux personnes ont proposé de passer leur agrément cette année. Cela nous fait 8 parents agréés. L'équipe enseignante remercie la CCTV pour le financement de 2430 € pour les lignes d'eau (1530 €) et le transport (900 €).

❖ **Jeunesses Musicales de France**

Comme chaque année, l'école a postulé pour assister à un spectacle par classe.

Vendredi 14 novembre 2025 : *Le retour des fleurs* : classe de PS/MS/GS retenue le matin.

Vendredi 27 mars 2026 : *Les 3 jours de la queue du dragon* : les 4 autres classes. En attente de validation.

❖ **Maison de la Nature des Vosges Saônoises**

Candidature de la classe de CE2/CM1 pour 3 interventions sur les chauves-souris.

Candidature des classes de CP et CE1/CE2 pour une animation de 3 séances sur les blaireaux.

❖ **Maison de la Nature CPIE de la vallée de l'Ognon**

Candidature de la classe de CE1/CE2 pour une intervention sur l'eau.

Candidature de la classe de CP pour une intervention sur l'alimentation.

Candidature de la classe de CE2/CM1 pour une intervention sur l'éclairage.

❖ **SRAV (Savoir Rouler A Vélo)**

Le SRAV devient obligatoire. 4 parents d'élèves ont passé l'agrément ce vendredi 10 octobre.

Mme SAUVAGE fait état d'un document envoyé, début octobre, par le comité départemental du cyclotourisme en lien avec la CCTV qui proposait un financement et l'intervention d'un animateur pour les élèves de CM2 et CM1 (voire de CE2). Mme BREHAT indique ne pas savoir quels sont les enfants ciblés mais que toutes les écoles de la CCTV vont bénéficier de ces interventions.

En amont de ce projet, l'école s'est dotée de nouveaux engins roulants afin de développer l'équilibre et le pédalage sur des engins adaptés. Mme CHANSON fait appel aux familles pour des dons de draisien.

❖ **Lire et faire lire**

Mme Anne-Marie JAMEY interviendra comme les années précédentes dans la classe de CE2/CM1 ainsi que Mme Antonia MENNIERE dans la classe de CP. Les interventions commenceront en période 2.

❖ **Projets NEFLE**

L'école avait eu la bonne nouvelle de se voir attribuer un soutien financier de **12075 € dans le cadre du projet NEFLE** « Le numérique au service de tous » déposé au printemps 2024. **Malheureusement, aucun fond ne sera débloqué.**

Mme BREHAT affirme que les subventions sont gelées au niveau national, cela expliquerait que l'école n'ait pas touché l'argent accordé. Cependant, comme le souligne Mme SAUVAGE, d'autres écoles du secteur ont reçu dernièrement les montants alloués. Mme CHANSON s'insurge contre la perte de cet argent qui aurait permis de

remplacer les ordinateurs vétustes qui ne permettent plus de travailler. M. PIGEOLLOT évoque la possibilité de récupérer des ordinateurs remplacés dans les entreprises du secteur, les nôtres allant être très prochainement obsolètes (arrêt des mises à jour Windows 10 entre autres).

- **Point OCCE**

Solde au 01/09/2024 : 3893.07 €

Solde au 01/09/2025 : 7854.29 €

Soit un delta de + 3961.22 €

La tombola de fin d'année a fait gagner la somme inespérée de 2238 €.

Facturation début septembre 2025 de 3 engins roulants pour les maternelles : 916,98 €

Financement du projet SEGPA : Bois : 767.75 €, Panneaux : 360 € (Signature créations de Raddon et Chapendu)

Restent Plexiglas, sacs de ciments, attache nichoirs, ...

Un grand merci à l'association des Courlipiots pour leurs soutiens et financements.

Cette année, 88 cotisations ont été perçues pour une somme de 1320 €, la participation étant de 15 € par élève (sans caractère obligatoire).

Aucune demande financière ne sera faite aux familles dans l'année pour financer sorties, spectacles, goûters, projets, ...

Mme SAUVAGE rappelle qu'en aucun cas, l'argent de la coopérative ne sert aux fournitures scolaires.

La coopérative organisera 3 ventes cette année.

Période 2 : vente de photos individuelles et de fratries : les prises de vues ont été faites le lundi 13 octobre avec Céline B, photographe à Bougnon (objets divers, planches de photos en différents formats...)

Période 4 : vente de photos de classe

Période 5 : vente possible de boissons et aliments pour l'apéritif

- **Association de parents d'élèves : Les Courlipiots**

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme FOURNIER Aurore

Trésorière : Mme DEMESY Amélie

Secrétaire : Mme LANIER Amandine

Beaucoup d'actions sont prévues cette année : une vente de cafés et thés en cours, le traditionnel **marché de Noël** qui aura lieu le **vendredi 5 décembre**, une vente de sapins est également prévue, une vente de saucissons, la boum de carnaval... et d'autres projets en réflexion.

Mme FOURNIER réaffirme qu'il est important de faire perdurer cette association qui subventionne chaque année scolaire de 3000 à 4000 € la coopérative de l'école, ce qui permet aux enseignants de proposer plus de sorties aux enfants. Cependant les membres souhaitent davantage de bras, de nouvelles idées. Les **mardis soir bricolage** sont lancés à la rentrée des vacances afin de fabriquer des objets à vendre lors du marché de Noël.

L'équipe enseignante affirme son engagement cette année encore dans la fabrication de biscuits sablés qui seront vendus à ce marché. M. PIGEOLLOT propose de prêter un mini-four ; la commission de sécurité a interdit l'utilisation de la cuisinière du cagibi : il est envisagé de la déplacer en salle des maîtres (en attente de validation de devis pour amener le câblage nécessaire)

M. PIGEOLLOT demande si le projet « après-midi jeux de société » sera renouvelé cette année. L'équipe enseignante ne repousse pas l'idée mais déplore le peu de parents investi lors de la précédente édition ; certaines classes ayant dû annuler des après-midi faute d'adultes présents.

• **Périscolaire :**

Mme BLAISE Stéphanie se présente, en tant que directrice du périscolaire de Villers-lès-Luxeuil en présentiel, et de Meurcourt à distance.

A Villers, l'équipe d'animation est composée de 3 personnes :

Julia, animatrice diplômée, qui est présente à chaque temps d'accueil ainsi que la première semaine de vacances, Sandrine, animatrice non diplômée, qui intervient le mercredi, la première semaine de relais matin et soir, ainsi qu'à la cantine. Elle gère également la propreté de nos locaux. Nathalie, non diplômée, qui est présente chaque temps de midi pendant la période scolaire.

Organisation générale du périscolaire : concernant les horaires d'ouverture, les enfants sont accueillis :

- Tous les jours d'école : de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30.
- Le mercredi et pendant les vacances : en journée continue, de 7h30 à 18h30.

Mme Blaise peut rencontrer les familles :

- Lundi, mardi et jeudi : de 7h30 à 13h45 et de 16h15 à 18h30
- Mercredi de 7h30 à 16h ou de 10h à 18h30 (même organisation pendant les vacances scolaires)
- Vendredi : de 7h30 à 8h30 et de 11h15 à 13h30.

En dehors de ces créneaux, n'hésitez pas à la solliciter : elle reste disponible sur rendez-vous.

Accueil des enfants : il se fait principalement dans la salle principale. Le centre de loisirs dispose également d'autres espaces adaptés comme la salle TBI de l'école, la salle de sieste, la mezzanine ainsi que les espaces extérieurs (la cour, le préau et le terrain de sport).

Tarifs, inscriptions et facturation : les tarifs ont été communiqués en fin d'année scolaire dernière. Ils restent disponibles au centre ainsi qu'à l'affichage.

Mme BLAISE tient à préciser qu'elle ne gère plus directement la facturation ni les paiements : tout se fait directement auprès de la trésorerie après réception de la facture par courrier.

Les inscriptions peuvent se faire depuis le portail famille, par mail ou par SMS. Les traces écrites sont privilégiées afin de garder un suivi clair. En cas d'absence de votre enfant, elle demande à être informée dans les plus brefs délais.

Règlement et effectifs :

Le centre de loisirs dispose d'un règlement intérieur, mis à la disposition des parents, également reçu avec le bulletin d'inscription.

Fréquentation : elle reste quasiment identique à celle de l'année passée : une quinzaine d'enfant le matin et le soir (nous avons eu une baisse d'effectif sur cet accueil), entre 45 et 50 enfants le midi et une dizaine le mercredi.

Projet et activité de l'année 2025-2026 :

Pour l'année 2025-2026, le projet pédagogique s'articule autour du thème « Osez la danse, osez le chant ».

Mise en place d'un partenariat avec l'école de musique de Luxeuil. A partir du mois de novembre, les enfants participeront à une séance d'une heure chaque mercredi.

Au printemps, en mai et juin, nous accueillerons également Vincent Benedetti, danseur professionnel de Breakdance, qui interviendra tous les mercredis auprès des petits comme des grands.

L'ensemble de ce travail aboutira à un petit spectacle prévu le 1^{er} juillet 2026. Toutes les informations pratiques vous seront transmises au cours de l'année.

Par ailleurs, une reconduction pour accueillir Fabien, intervenant sportif une fois par semaine sur les temps méridien a été faite. Il prend en charge un petit groupe d'enfants pour les initier à une activité sportive.

Pause méridienne :

Concernant la cantine, les repas sont commandés la veille. Merci d'informer de toutes inscription ou désinscription au plus tard la veille avant 11h. Sans information de votre part, l'enfant ne pourra pas être accueilli au repas et/ou celui-ci sera facturé.

En cas d'annulation pour raison médicale, il est possible de ne pas facturer le repas, sous réserve de fournir un justificatif médical.

Les enfants de maternelle mangent en premier, dès leur sortie de classe. Après un passage aux toilettes, ils passent à table et terminent aux alentours de 12h15-12h30. Ils peuvent ensuite profiter d'un moment de jeu, en intérieur ou extérieur, avant de rejoindre les rangs de l'école. Les enfants de primaire, quant à eux, commencent par un temps de jeu en extérieur, puis passent à table vers 12h15.

Le système des couleurs à récompense a été reconduit pour les enfants de primaire. Ce dispositif valorise le bon comportement tout au long de la semaine : les enfants qui respectent les règles reçoivent un petit cadeau le vendredi. La présence minimum pour cet avantage est de 2 midis minimum dans la semaine. Cependant au vu des circonstances et du non-respect permanent, les cartes sont suspendues, elles pourront être offertes occasionnellement.

Concernant le repas, l'équipe d'animation ne contraint pas les enfants à tout manger, mais il leur est demandé au minimum de goûter. Les menus, qui arrivent déjà préparés et conditionnés à froid, sont transmis par mail, portail famille, et également affichés au centre. Avant de pouvoir sortir, les enfants passent par un temps calme. Ce moment permet de se poser et de retrouver de la sérénité avant de reprendre les activités à l'extérieur.

Communication avec les familles :

Toute la communication avec les familles se fait par mail, portail famille, ainsi que par affichage au centre. Mme BLAISE reste à disposition des familles pour tout échange. Et en cas de souci concernant un enfant, elle ne manquera pas d'en informer rapidement la famille.

Accueil de vacances :

Comme annoncé en fin d'année scolaire dernière, le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'octobre, de février, et d'avril sur les deux semaines : la première semaine sera avec l'équipe permanente, la seconde avec une équipe issue d'autres sites. Pour les vacances d'octobre, le thème de la première semaine est les dessins animés, et celui de la seconde semaine sera halloween.

Le centre est aussi ouvert 3 semaines en juillet, ainsi que la dernière semaine d'août. En revanche, il sera fermé pendant les vacances de décembre.

- **Questions diverses :** Aucune question n'est soulevée.

Prochain conseil d'école : vendredi 27 février 2026 à 18h00.

La séance est levée à 20h20.

La secrétaire de séance

Isabelle Chanson



La directrice

Emilie Sauvage

